

OPÉRATIONNEL
L'ACTIVITÉ CHANGE
DE VISAGE



INSTITUTIONNEL
PLAN DE CONTINUITÉ
D'ACTIVITÉ



TERRITOIRES
TRANSFERTS MEDICALISÉS
HÉLIPORTÉS

L'ÉCHO DU **SDIS 25**

REVUE DES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS / N°59 / ÉTÉ 2020



www.pompiers25.fr

Télécharger
gratuitement
l'application
flashcode sur
votre mobile





Christine BOUQUIN
Présidente du Département
Présidente du Conseil
d'Administration du SDIS

2020, le spectre du COVID-19 plane sur le monde. Fin février, les premiers clusters se forment en France et notre pays commence à compter ses malades... La quinzaine suivante annoncera les fermetures successives de certains lieux et des écoles. L'état d'urgence sanitaire est décrété et notre nation se confine pour huit semaines...

Le SDIS du Doubs a dominé cette crise en activant son plan de continuité de service dès le 16 mars.

Télétravail et visioconférence sont déployés massivement. Les consignes opérationnelles sont

adaptées. Seules les fonctions essentielles au maintien de l'activité du SDIS sont maintenues.

Les actions du SDIS se sont révélées efficaces, et je salue ici le résultat des mesures de protection mises en place pour l'ensemble des personnels engagés en première ligne au chevet des patients COVID-19, des tests déployés dans les EHPAD, ou du suivi des personnes contaminées isolées.

Sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, personnels administratifs et techniques, merci pour cette agilité admirable dont vous avez fait preuve durant cette pandémie pour assurer l'indispensable continuité de service, même dans un mode dégradé.

L'avenir se profile désormais en intégrant la cohabitation avec le virus, et je ne doute pas que les bonnes pratiques acquises si rapidement perdureront au sein de notre grande maison.

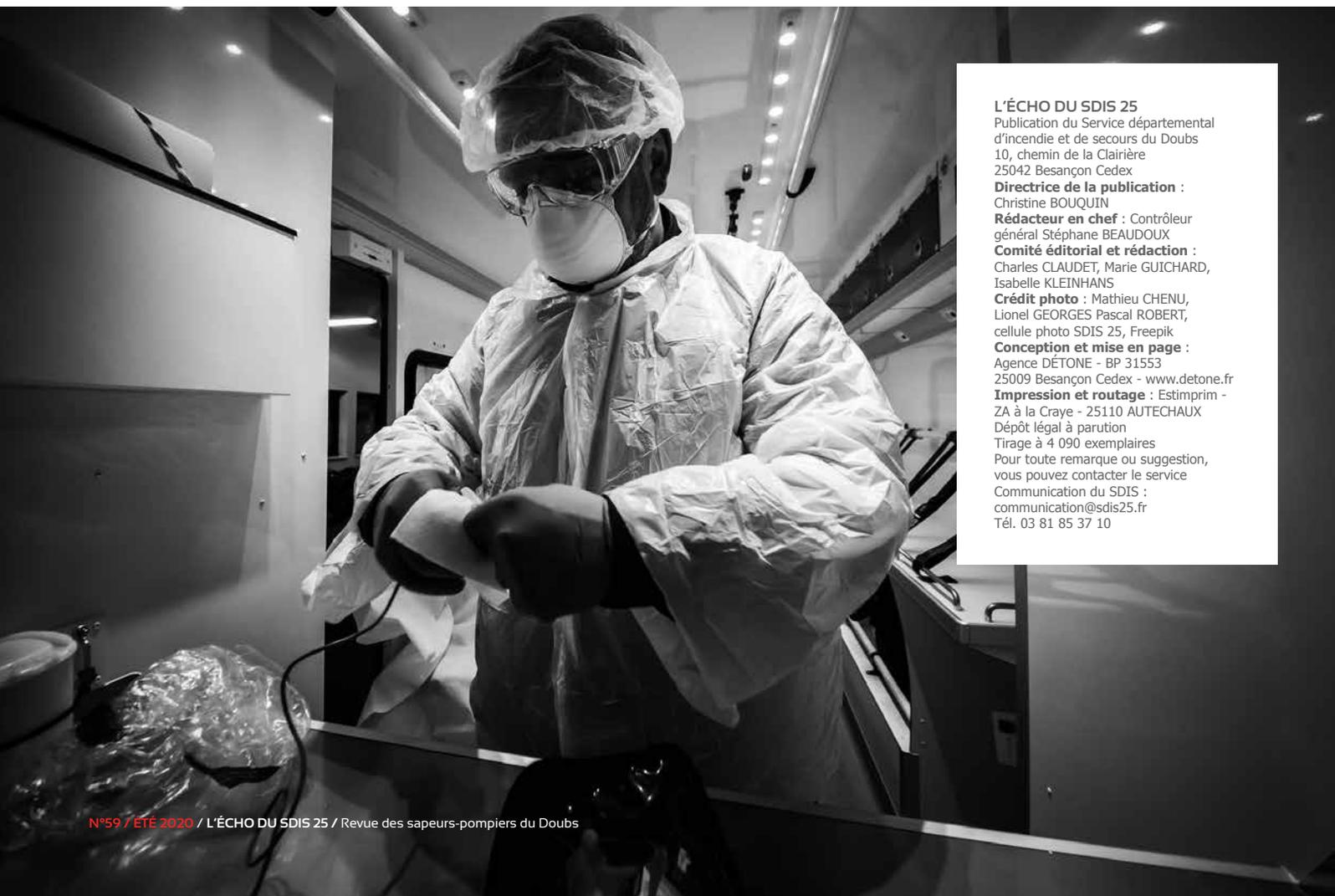
Le SDIS du Doubs sort grandi de cette épreuve : il a su conserver son efficacité en s'adaptant quotidiennement pour maintenir le service public de secours dû à nos concitoyens.

Je remercie et félicite les sapeurs-pompiers et tous les personnels du SDIS 25.

Le contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental, commandant les sapeurs-pompiers du Doubs, s'exprime sur l'arrivée de la pandémie :



« C'est dans la crise et l'inattendu que l'on voit toute la qualité des Hommes. Je suis fier de notre engagement collectif dans cette crise, au service de la population, des maires, des autorités et de notre environnement institutionnel. Je suis fier des 3 100 sapeurs-pompiers et agents du SDIS du Doubs. »



L'ÉCHO DU SDIS 25
Publication du Service départemental
d'incendie et de secours du Doubs
10, chemin de la Clairière
25042 Besançon Cedex
Directrice de la publication :
Christine BOUQUIN
Rédacteur en chef : Contrôleur
général Stéphane BEAUDOUX
Comité éditorial et rédaction :
Charles CLAUDET, Marie GUICHARD,
Isabelle KLEINHANS
Crédit photo : Mathieu CHENU,
Lionel GEORGES Pascal ROBERT,
cellule photo SDIS 25, Freepik
Conception et mise en page :
Agence DÉTONE - BP 31553
25009 Besançon Cedex - www.detone.fr
Impression et routage : Estimprim -
ZA à la Craye - 25110 AUTECHAUX
Dépôt légal à parution
Tirage à 4 090 exemplaires
Pour toute remarque ou suggestion,
vous pouvez contacter le service
Communication du SDIS :
communication@sdis25.fr
Tél. 03 81 85 37 10



GÉRER LA CRISE COVID-19



Dès la mi-mars, alors que la situation sanitaire se dégradait significativement en France, le contrôleur général BEAUDOUX a instauré une organisation de **gestion de crise** (voir encadré).

L'une des composantes de ce dispositif était la **cellule renseignement-anticipation**, pilotée par le lieutenant-colonel TOURAISIN : « cette cellule a rassemblé une quinzaine d'officiers et de cadres administratifs et techniques issus de différents groupements et services. Leur travail, associé aux remontées de terrain des groupements territoriaux, a permis de mener à bien trois missions essentielles. »

RENSEIGNER, ANTICIPER, HISTORISER...

Le **renseignement** regroupe à la fois le recueil d'information et sa diffusion. Il consiste en une veille constante des

informations disponibles pour suivre l'évolution de la pandémie et la capacité opérationnelle du SDIS.

L'**anticipation** vise à définir des scénarii de situations envisageables, ainsi que les tâches à accomplir pour chacune d'elles. Le suivi des indicateurs spécifiques mis en place détermine les mesures à prendre selon l'évolution de la situation.

Enfin, l'**historisation**, nécessaire pour le retour d'expérience, retrace chronologiquement les étapes de la crise.

« Nous avons veillé à ce que le SDIS soit toujours prêt à faire face à toutes les situations », confie le lieutenant-colonel TOURAISIN. La cellule renseignement-anticipation a en outre été particulièrement sollicitée, dans le cadre du déconfinement, pour la mise en place de la cellule de suivi des personnes isolées, dans les locaux du groupement Est à Montbéliard.



Organisation de gestion de crise

L'organigramme spécifique mis en place était constitué de 4 cellules :

- renseignement – anticipation
- action
- soutien logistique
- appui médical

auxquelles s'ajoutaient un pôle de soutien et de continuité des services (ressources humaines, administration et finances, santé et sécurité, systèmes informatiques) et les groupements territoriaux.

Tous les acteurs ont travaillé en étroite collaboration. Le point fort de cette organisation a été la centralisation et la synthétisation de l'information, tant dans la remontée que la diffusion, offrant :

- un niveau d'information équivalent pour tout l'encadrement,
- des données de référence uniques, régulièrement actualisées,
- et la possibilité de passer rapidement des consignes ou directives.

Au plus fort de la crise, un point de situation avait lieu chaque matin sous l'autorité du Contrôleur général BEAUDOUX avec l'ensemble des responsables de cellule pour ajuster les grandes orientations de la gestion de crise.

CHIFFRES CLÉS

27

synthèses opérationnelles réalisées pour l'encadrement

6



bulletins d'information édités pour l'ensemble des personnels

3



vidéos réalisées (pour les visionner : cf. page 12)

Anticipation : 22

situations envisageables ont été définies → 11 liées au fonctionnement interne du SDIS et 11 dépendantes du contexte extérieur.



QUAND L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE CHANGE DE VISAGE



Le pic des interventions concernant un cas COVID-19, suspecté ou avéré, a été atteint la deuxième quinzaine de mars, avec une moyenne de 30 missions par jour, représentant 40 % des interventions pour secours à personne. En parallèle, le reste de l'activité opérationnelle a fortement chuté : en avril, elle était globalement en baisse de 35 %. Le nombre d'accidents de la route a lui diminué de 66 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires s'est accrue, en raison de l'arrêt d'une grande partie de

l'activité économique.

Au mois d'avril, le SDIS enregistrait 25 % de disponibilité en plus ! Ce qui était bienvenu, car la durée des interventions pour secours à personne était augmentée de 30 à 45 minutes en raison des procédures spécifiques de protection. Enfin, du côté du CODIS (centre opérationnel départemental d'incendie et de secours), la constitution d'équipes fixes a limité les interactions entre les agents, réduisant les risques de transmission du virus.



Une procédure dédiée

Les procédures opérationnelles habituelles pour « risque infectieux » sont rapidement apparues insuffisantes.

Une procédure opérationnelle spécifique a alors été créée.

La procédure COVID-19 visait 3 objectifs :

- protéger les sapeurs-pompiers par des équipements adaptés (masques FFP2, surblouses, lunettes, gants, protection de tête) ;
- garantir la continuité des secours, en limitant par exemple au strict minimum le nombre d'intervenants ;
- s'adapter aux procédures du Ministère de la Santé, comme l'accueil différencié aux Urgences.

Élaborée au départ comme une proposition de stratégie globale, elle fut adaptée au fil du temps pour prendre en compte de façon dynamique les nouvelles connaissances scientifiques et les retours du terrain.

Cette approche participative et très opérationnelle a permis d'atteindre les objectifs fixés : on ne compte que très peu de cas avérés d'infection dans les rangs des sapeurs-pompiers du Doubs.

CHIFFRES CLÉS Pour la période du 1^{er} mars au 11 mai

847

interventions pour suspicion de cas COVID19 ou COVID 19 avéré ont été réalisées, soit près de 19 % des interventions pour secours à victimes

30 %

de baisse globale des missions de secours par rapport à la même période en 2019

18 %

d'appels en moins reçus au CODIS par rapport à la même période en 2019

Le 29 mars

38 missions COVID-19 effectuées ce jour (pic)

Transport de victimes : l'adjudant Alain GRIMANI témoigne

« On allait sur l'inconnu. On ne savait pas si la victime était contaminée, si on risquait d'importer chez nous le virus, si on allait être malade nous-mêmes. On ne maîtrisait pas ce qui se passait... C'était une situation déstabilisante car on ne connaissait pas ce type d'intervention. Il y a eu un décalage entre l'appel et la réalité du terrain : on partait pour une mission de relevage et la personne était malade du COVID, avec des symptômes peu connus, qui n'étaient pas

la détresse respiratoire ou la fièvre. Cela pouvait être l'hypothermie, les problèmes intestinaux...

Dès le début, on a suivi le nouveau protocole du SDIS. Les gens, pour eux, le COVID était loin car ils étaient confinés. Mais quand on arrivait avec masque et cagoule, ils prenaient l'envergure du risque. C'était du vrai, pas la télévision... Ensuite, avec la connaissance plus fine des symptômes et de la maladie, le SDIS, très réactif, s'est adapté. On est monté crescendo sur la protection. »



LOGISTIQUE : UNE FILIÈRE EN ÉBULLITION

La cellule de soutien logistique s'est attelée à garantir la protection des agents du SDIS, en fournissant les équipements individuels et les produits de désinfection. La tâche s'est parfois révélée particulièrement ardue, en raison des ruptures d'approvisionnement des fournisseurs. La détermination des personnels du service logistique et la qualité du réseau sapeur-pompier ont permis de faire face : tous les personnels du SDIS ont bénéficié des équipements adaptés à leur protection et à celle des victimes, au-delà des orientations ministérielles.

Le stock de kits infectieux a été transféré de la pharmacie à usage intérieur (PUI) vers la plateforme logistique départementale, à Mamirolle. Les circuits d'approvisionnement et d'échange entre les centres ont dû être repensés. Par exemple, les lunettes de protection ne devaient pas être jetées, mais désinfectées et réintégrées. Du côté du gel hydro-alcoolique, la rupture a été compensée par la fabrication d'une solution en interne. Pour le nettoyage des tenues des sapeurs-pompiers, des machines à laver et des sèche-linges ont été installés dans les centres qui n'en étaient pas dotés.

Toutefois, le travail de la cellule de soutien logistique ne s'est pas limité aux besoins

internes du SDIS. Le lieutenant-colonel Meyer détaille : « nous avons par exemple prêté du matériel, alimenté en solution hydro-alcoolique de nombreux partenaires, fourni des masques chirurgicaux aux ambulanciers privés... En corollaire, l'armée (mission Sentinelle) a contribué à la surveillance de la plateforme logistique et de l'atelier départemental, qui constituaient des sites stratégiques. De même, nous nous sommes organisés entre SDIS pour l'acheminement de matériels provenant de la France entière ».

Les approvisionnements étaient sécurisés par un fichier de suivi partagé par tous les gestionnaires de stock du SDIS, donnant ainsi une situation en temps réel du nombre d'équipements de protection et de matériels.

Grâce à l'action du service de santé et des logisticiens, les sapeurs-pompiers n'ont manqué de protection à aucun moment.



Dans les groupements territoriaux, les logisticiens conditionnent les kits infectieux livrés par lots de 3 en sachets individuels

1700

kits masques FFP2 et 1 100 kits infectieux ont été préparés par le groupement Est

Ingéniosité, réactivité, disponibilité

Par ces 3 mots le capitaine Michel GEHIN, chef du service logistique au groupement territorial Est, résume le travail des agents de son service au plus fort de la crise. Il explique : « le groupement territorial était chargé du suivi des stocks pour ses centres d'incendie et de secours. Nous confectionnions les kits : au rythme de 100 par jour, nous n'avons pas pu faire de stock pendant 2 semaines, ils étaient tous redistribués le soir même. Nous avons fait appel à des sapeurs-pompiers volontaires pour constituer un stock. Au début de la pandémie, il a aussi fallu composer avec les dons des entreprises locales. Les 2 logisticiens du groupement assuraient eux essentiellement la gestion courante (habillement et petits matériels) et les navettes quotidiennes : soit à la Direction départementale et à la plateforme, soit dans les centres pour la distribution et la récupération de matériel. L'activité est revenue quasi-normale en mai : le groupement suivait uniquement le stock de réapprovisionnement, la confection des kits étant confiée au centre de secours principal de Montbéliard. »





UN « CALL CENTER » DANS L'URGENCE

À la demande du Préfet et de l'Agence régionale de santé, un call center supervisé par l'Agence régionale de santé a été monté en trois jours par le SDIS 25.

Le Service des Systèmes Informatiques et Réseaux ainsi que le Service Logistique ont réaménagé en un week-end des locaux de l'unité de commandement du Groupement Est à Montbéliard pour accueillir : postes téléphoniques, ordinateurs, connexion avec les serveurs de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Préfecture, création de parois pour respecter les mesures sanitaires, aménagement de points

d'eau et d'une zone de restauration.

60 personnes ont été formées pour assurer une permanence de 15 agents chaque jour. Parmi eux, une quarantaine de sapeurs-pompiers volontaires, des personnels administratifs et une vingtaine de personnes venant des associations agréées de sécurité civile.

Ils assurent un contact avec les patients COVID 19 ou les cas contacts confinés à leur domicile pour apporter un soutien et des conseils par téléphone sur les gestes barrière à respecter durant leur période d'isolement.





UNE ACTIVITÉ MAINTENUE MALGRÉ LA PANDÉMIE

Dès le 17 mars, date du confinement lié à la pandémie COVID-19, le plan de continuité d'activité du SDIS du Doubs a été activé. Une réelle nécessité face au risque de compter de nombreux malades dans les rangs des sapeurs-pompiers et à la nécessité d'assurer les missions essentielles de secours d'urgence auprès de la population du Doubs...

Le capitaine Charles CLAUDET, chef du cabinet du chef de corps, répond aux nombreux questionnements liés à cette crise sanitaire sans précédent...

« Il était indispensable de conserver notre activité opérationnelle, donc d'éviter que nos rangs soient contaminés. Au-delà des gestes barrières indispensables, les casernes ont adopté de nouvelles procédures opérationnelles, concernant à la fois leur propre protection, celle des ambulances transportant les victimes, et celle inhérente à l'activité de sapeur-pompier, incluant notamment la vie collective en caserne et le sport.

Par ailleurs, les services administratifs, indispensables au bon fonctionnement du SDIS, se devaient de poursuivre leurs



Capitaine Charles Claudet

missions. Ainsi, le télétravail a été déployé massivement en un temps record grâce à la réactivité du Service Informatique et Réseaux » [cf. page 9].

Certaines missions ont nécessité un présentiel très partiel (courrier, payes...) parfaitement orchestré pour préserver les agents comme la continuité du service.

UN PILOTAGE EN MODE AGILE

Cette réactivité organisationnelle a porté ses fruits, puisque les services de soutien ont fonctionné majoritairement en télétravail et très peu d'agents ont été portés malades.

Le pilotage de ce plan s'est appuyé sur tous les acteurs du SDIS du Doubs. Des réunions hebdomadaires en visioconférence entre commandement, groupements fonctionnels et territoriaux (représentant les centres d'incendie et de secours), officiers référents de secteur et partenaires sociaux ont ouvert une large concertation sur une marche à suivre évolutive durant la crise.

Enfin, le SDIS 25 a participé à la relance économique du territoire en poursuivant la commande et les achats publics dans tous les domaines où la réglementation ou la disponibilité des fournisseurs le permettait.



Visioconférence CODIR-COVID19

Message du Contrôleur général
BEAUDOUX : la sortie du confinement



Flashez
pour voir la vidéo

Aménager autrement le collectif en caserne

La vie en collectivité se devait de continuer, mais sur un autre mode. Ainsi, la pratique du sport, composante indispensable au maintien de l'aptitude des sapeurs-pompiers, s'est adaptée face au risque. Seul le sport en extérieur était toléré au début de la pandémie. Les sports collectifs ont été supprimés au profit des activités individuelles. Les salles de sports et gymnases ont été ensuite réaménagés afin de permettre un entraînement individuel en nombre limité en espace clos, avec un protocole de désinfection spécifique avant et après l'exercice.



Pour les repas, les grandes tablées de cantine sont oubliées... Le commandant Sébastien FREIDIG, à la tête de Besançon-Centre, a fait transformer la grande salle de formation en réfectoire avec deux personnes par table installées en quinconce. Côté hygiène, il ajoute que « la vaisselle de tous était lavée par une seule et même personne avant et après le repas, et elle distribuait les couverts après le premier lavage, évitant ainsi les contaminations ».



UN SUIVI ACTIF DES PERSONNELS CONTAMINÉS

Le virus n'a pas épargné les agents du SDIS, qu'ils soient sapeurs-pompiers ou personnels administratifs et techniques. Le Service de Santé et de Secours Médical du SDIS assure depuis le début de la crise sanitaire le suivi de ses personnels contaminés.

Dès la mi-mars, les agents vulnérables ont été protégés par un aménagement de poste, conformément aux recommandations du Haut Conseil de Santé Publique.

Caroline PEUGEOT-MORTIER, médecin-chef adjointe, complète : « *Les agents malades ont été régulièrement suivis par téléphone.*

Pour les cas les plus sévères, des visites physiques ont été dispensées ». Lorsqu'un personnel ressentait des symptômes, il en informait le service, qui indiquait la marche à suivre : renvoi vers le médecin traitant, invitation au test PCR dès la fin du mois de mars, conseils d'éviction en cas de positivité, visite de reprise après maladie...

TRANSPORT DE VICTIMES : AUCUNE CONTAMINATION

Pour les agents dits « contact », c'est-à-dire en lien physique avec une personne malade, dans la vie personnelle, en caserne ou encore dans le cadre d'une intervention avec une victime suspectée d'être atteinte par le virus, une surveillance téléphonique a été mise en place pour évaluer le développement éventuel de signes de la maladie. Lorsqu'une victime transportée était confirmée COVID +, des mesures adaptées étaient mises en place.

« *Mais il n'y a pas eu de contamination suite au transport de victimes grâce aux équipements adaptés en intervention. Nos personnels malades l'ont été par le biais de la sphère privée ou professionnelle hors sapeur-pompier (profession de santé)* » assure Caroline PEUGEOT-MORTIER.

RH : navigation à vue

Mise en œuvre du télétravail, autorisation d'absence pour garde des enfants, mise en protection pour fragilité propre ou d'un proche, malades du COVID-19...

Nombre de situations nouvelles ont complexifié la gestion des ressources humaines. Des règles de gestion inédites ont été définies en un temps très court, dans un cadre juridique flou et inadapté à des situations individuelles jamais vues.

Odiile DESCHAMPT-MONOT, cheffe du Groupement des Services des Ressources Humaines, précise : « *La difficulté résidait dans l'absence de dispositions spécifiques aux fonctionnaires sur les nouvelles situations générées par le COVID-19, à l'instar des dispositions prises pour les agents relevant du régime général, ce qui nous a obligés à transposer et à adapter au regard des dispositions propres à la fonction publique territoriale.*

La question du jour de carence n'a été clarifiée qu'à compter du 24 mars, alors que nous avions déjà des arrêts de travail avec suspicion de COVID. Ou encore celle de l'imputabilité au service des arrêts pour COVID, pour laquelle il nous a aussi fallu définir une doctrine... ».

Une charge à laquelle s'ajoutait le suivi de l'absentéisme au quotidien, en coordination avec le Service de Santé et de Secours Médical...

CHIFFRES CLÉS

550



agents suivis

soit un peu + de 20 % des effectifs du SDIS très majoritairement des sapeurs-pompiers

zéro



agent en réanimation





TRAVAIL EN CONFINEMENT : UN DÉFI DE TAILLE

Dès l'annonce du confinement généralisé, le Service Informatique et Réseaux s'est démené pour donner à tous les agents le même niveau de fonctionnement depuis leur domicile que depuis leur bureau.

L'ensemble des applications, des ressources et des documents professionnels devaient rester disponibles avec un niveau de performance quasi identique à un accès depuis le bureau.

Défi relevé : en quelques jours, les agents ont bénéficié d'un mode de fonctionnement



leur permettant de travailler depuis chez eux.

Nombre d'évolutions ont très vite été développées en tenant compte des retours d'expérience utilisateurs. Ce travail de haute technicité a permis aux agents une continuité de leurs tâches quotidiennes en un temps record malgré le confinement strict.

CHIFFRES CLÉS

Matériel

1^{er} jour du confinement :
35 ordinateurs portables fournis
+ de 95 % des demandes de prêts satisfaites

Infrastructures

• **Depuis 2019 :**
120 connexions simultanées depuis **370** ordinateurs répartis sur 3 serveurs identiques

• **Augmentation nécessaire à l'issue de la 1^{ère} semaine de confinement :**

470 ordinateurs (licences supplémentaires)
Soit + 100 ordinateurs enregistrés



Optimisation de l'interface utilisateur

Adaptation de l'Intranet via la mise en place d'une page d'accès centralisant l'ensemble des applications usuelles :

- assistance à distance par les services techniques,
- système de visioconférence entre agents,
- augmentation des capacités des boîtes mails.

Sécurité informatique maximale

Surfant sur la peur liée au caractère anxiogène de la pandémie, les actes malveillants ont explosé. Pour contrer ces attaques, le service informatique et réseaux a choisi une solution visant à transmettre uniquement l'image de l'écran vers le domicile de l'agent. Les documents, les applications et les ressources demeurent sur le système d'information du SDIS25, lieu où la sécurité est optimale.



ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Une permanence de psychologues a été organisée dès le début de la crise, face aux craintes éprouvées vis-à-vis du virus et au caractère anxiogène lié au confinement.

La charge opérationnelle ou des situations « difficiles » pouvaient amener des sapeurs-pompiers à exprimer le besoin d'échanger avec un de nos psychologues, accessibles grâce à une permanence téléphonique en heures ouvrables pour que chaque agent puisse bénéficier de cette aide en cas de besoin.

Les psychologues sont également intervenus auprès de cadres pour les aider à accompagner leurs collaborateurs dans le retour à la normale.

Vie associative : solidarité étendue face à la crise économique

L'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs (UDSP 25) a élargi sa commission sociale au profit du SDIS 25 via l'intervention active des chefs de groupements, chefs de centre et officiers référents de secteur.

En effet, sur les 3 000 agents du SDIS, 2 600 sont des sapeurs-pompiers volontaires, ayant pour beaucoup une autre activité, professionnelle cette fois-ci. Ils sont les premiers impactés par la crise économique liée au COVID-19.

Entraide et soutien sont les fondements des valeurs du SDIS et de leurs partenaires, valeurs qui prennent tout leur sens aujourd'hui...



Stéphane GIROD, expert psychologue, nous éclaire :

« Chacun des agents a un vécu très personnel de la crise et du confinement, ce qui nécessite une écoute individualisée de la part du chef de service, pour un retour optimum au travail en collectif ».



DÉCONTAMINATION : LE MODÈLE DE FRASNE

Le centre d'incendie et de secours de Frasné, composé exclusivement de sapeurs-pompiers volontaires, a été l'un des précurseurs dans l'élaboration d'un protocole spécifique de décontamination des ambulances. Explications du chef de centre, le capitaine Emmanuel POULIN...

« Tout est parti de Florian COMTE, volontaire ici, mais aussi professionnel à Pontarlier. Il a mis en place à Frasné, avec l'appui des médecins sapeurs-pompiers volontaires, une procédure de décontamination des vêtements avec destruction du kit infectieux utilisé, mise en sac fermé de tous les vêtements pour lavage et passage en pédiluve des chaussures. Ce sac de décontamination est utilisé à chaque retour d'intervention COVID-19. Il y a aussi bien sûr la désinfection complète de l'ambulance et son réarmement pour pouvoir repartir... C'est contraignant mais indispensable. Nous avons tous appris à changer nos habitudes avec le COVID ! Ces dispositifs sont bénéfiques pour les agents en leur évitant d'être malade, et aussi pour la continuité du service. »

Une initiative à saluer, d'autant plus que le centre de Frasné a dû rationaliser l'espace, tous ces nouveaux équipements prenant de la place. « Le VLU [véhicule de liaison utilitaire] restait dehors ! » ironise le capitaine POULIN...

Cet exemple a été ensuite suivi par toutes les casernes du département. En complément, le SDIS 25 a doté l'ensemble des centres d'une machine à laver par centre (soit 71 machines).

CHIFFRES CLÉS

5 minutes

temps d'habillage
du kit infectieux

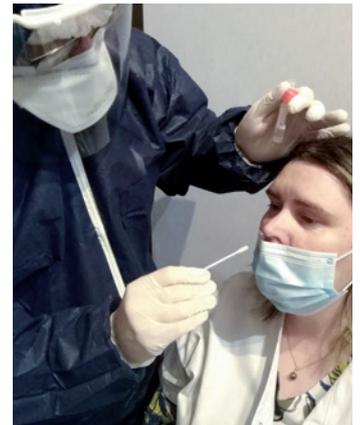
30 minutes

pour décontaminer
une ambulance

EHPAD :

LES INFIRMIERS DU SDIS 25 TESTENT, TESTENT, TESTENT...

Parmi les mesures de lutte contre le virus, le dépistage massif est un outil majeur permettant d'isoler les personnes contagieuses. Fin avril, lors d'une réunion en préfecture, les laboratoires d'analyses médicales ont exprimé un besoin de renfort en personnel infirmier afin de réaliser les tests de dépistage virologique dans les établissements médico-sociaux (EHPAD, IME...).



Fabienne NICOD, cadre de santé, infirmière en chef du Service de Santé et de Secours Médical du SDIS 25 indique que « les laboratoires sont plutôt dimensionnés pour effectuer les prélèvements au sein de leur propre site ». Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé a sollicité le SDIS du Doubs afin d'organiser une mise à disposition de ses personnels infirmiers.

Objectif : tester le plus de monde possible, dans le temps le plus court au sein d'un même lieu. Ainsi 24 infirmiers du SDIS du Doubs ont procédé en binôme avec les infirmiers de 4 laboratoires partenaires, au dépistage des résidents et personnels des EHPAD, sites « fermés » prioritaires.

« Les laboratoires nous sollicitent et en 24 à 48 heures nous répondons présents. Nous avons acquis aussi avec les laboratoires une technicité certaine sur les prélèvements PCR. » précise Fabienne NICOD.

Les infirmiers du SDIS contribuent, par leur grande compétence technique, à détecter le virus pour enrayer la propagation d'une maladie contagieuse mortelle chez les plus vulnérables.

UNE CADENCE RECORD

En 1 mois

+ de 1 000 tests PCR effectués par près d'1/4 des effectifs infirmiers du SDIS 25 sur 3 groupements

En 2 jours

350 prélèvements sur 1 EHPAD

Du 4 au 10 mai

3 EHPAD + 1 institut médico-éducatif testés sur 2 groupements

Réouverture des EHPAD :

les sapeurs-pompiers en renfort au Larmont

Début juin, l'hôpital de Pontarlier s'adresse aux sapeurs-pompiers pour assister l'EHPAD du Larmont à la réouverture aux familles de résidents.

Les visites à un proche en EHPAD sont à nouveau autorisées, dans la limite de 30 minutes pour un maximum de deux membres de la famille.

Quatre sapeurs-pompiers du groupement Sud sont mis à disposition de l'établissement pour assister les personnels de l'EHPAD du Larmont. Au programme : accueillir les familles, expliquer le protocole sanitaire, veiller au respect des sens de circulation pour éviter les croisements entre entrants et sortants.

Grâce à la bonne application de ces mesures, nos anciens ont pu revoir leurs proches en toute sécurité.



LES MÉDECINS ET INFIRMIERS DU SDIS 25 AU CHEVET DES PATIENTS COVID-19 HÉLIPORTÉS



Appareils électroniques de surveillance sous films protecteurs

Dès la mi-mars, Le Grand Est, particulièrement touché par la pandémie, voit ses capacités hospitalières dépassées. Il fallait transporter rapidement les patients Covid-19 sous ventilation artificielle sur d'autres structures hospitalières pour libérer des places en réanimation.

Le 19 mars, l'Etat-Major de la zone Est déclenche la mobilisation de l'hélicoptère de la sécurité civile basé à la Vèze, Dragon 25, suite à la sollicitation de l'Agence Régionale de Santé de zone, pour le transfert médicalisé des cas les plus graves.

En moins de 24 heures, le SDIS du Doubs a mis à disposition de la zone un médecin et un infirmier par jour, compétents en urgence pré-hospitalière. Le planning est élaboré, les procédures d'hygiène formalisées et expliquées -notamment le protocole de désinfection, le matériel préparé : les appareils électroniques de surveillance sont mis sous films protecteurs.

Cette réactivité exceptionnelle a contribué à la prise en charge médicale de nombreuses victimes graves.

Les SDIS des départements limitrophes (70 et 39) étaient aussi préparés pour ces missions, mais seule la Haute-Saône a été « activée », le transfert médicalisé des patients Covid-19 touchant à sa fin début avril.

Message du Contrôleur général
BEAUDOUX et du médecin-chef PILLER :



Flashez
pour voir la vidéo

Coopération spontanée pompiers et hospitaliers

Début mars, les officiers du SDIS du Doubs anticipent la vague COVID-19. Ils s'appuient particulièrement sur l'expérience dramatique du SDIS du Haut-Rhin, épice centre français de l'épidémie.

Sur le principe adopté par l'hôpital Nord Franche-Comté à Trévenans, le lieutenant-colonel Emmanuel HONOR, chef du groupement territorial Sud, propose au Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté et au médecin Philippe MARGUET, chef des Urgences de l'hôpital de Pontarlier, la mise à disposition de sapeurs-pompiers pour aider l'établissement dans la perspective d'un dépassement des capacités hospitalières.

face ensemble en cas de submersion, qui in fine, n'a pas eu lieu » précise le lieutenant-colonel HONOR. « *Mais les réunions de crise quotidiennes ont permis un échange de bonnes pratiques, à la fois pour évoquer la réalité opérationnelle de prise en charge des victimes suspectées (détresses respiratoires, altération de la conscience...) mais aussi des craintes liées à la contamination des personnels, tant hospitaliers que pompiers.* »

« Les ressources confinées du SDIS 25 pouvaient être mobilisées pour faire

CHIFFRES CLÉS

25

prises en charge

1

vol/jour

sur 3 semaines

10

médecins
du SDIS 25

14

infirmiers
du SDIS 25

Transfert médicalisé hélicoptère de patients COVID-19 : « Je n'ai jamais vu ça en 20 ans ! »

Interview de Philippe LASSER, médecin anesthésiste

« Je travaille dans un service de réanimation en Suisse et je suis aussi sapeur-pompier volontaire à Frasnay. Je suis dans le secours à personne à 1000 % depuis longtemps ! Lors des premiers transferts, ce qui surprend, c'est cette ouverture sur la nature : on est sur une plateforme d'hélicoptère, parfois la porte ouverte...

En vol, il fait vraiment très froid, puisque la climatisation est éteinte en raison du risque de diffusion du virus. Ce sont des conditions assez hostiles, voire particulièrement éprouvantes : la position assise est difficile surtout de nuit, l'accoutrement n'est pas confortable [NDLR : équipement de protection individuel kit infectieux Covid-19]. Les patients sont infectés, et non pas blessés, et ça aussi, c'est particulier...

Le travail avec les équipes volantes s'est fait en accord parfait alors que les gens ne se connaissaient pas. C'était un élan solidaire collectif : on essayait tous d'aider autant qu'on pouvait, rapidement, même si c'était très compliqué. Nous avons appréhendé l'ampleur de la catastrophe et nous nous sommes adaptés.

J'ai mesuré le très grand degré de professionnalisme des équipes de vol et le très haut niveau de compétence des médecins et infirmiers du SDIS. Cette expérience extraordinaire a donné encore plus de sens à ce que je sais faire, j'ai pu mettre ma petite pierre à l'édifice ».

CHRONOLOGIE D'UN VIRUS ANNONCÉ

